

VILLE DE CINEY

**ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
SEANCE DU 22 AVRIL 2024 A 20 H 00**

- 18 Aménagement de l'avenue Schlogel et de la rue Saint-Gilles
en Boulevard Urbain - état d'avancement du projet -
Demande d'un Conseiller

Demande d'ajout d'un point au Conseil communal du 22 avril 2024

Francois Bouchat <francoisbouchat@hotmail.com>

mar. 16-04-24 23:20

Éléments supprimés

À : Frédéric Deville <FDeville@ciney.be>;

Cc : Nathalie Constant <NConstant@ciney.be>;

1 pièce(s) jointe(s) (42 Ko)

Point complémentaire - boulevard urbain.odt;

Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Directrice Générale,

Par la présente, je demande l'ajout d'un point complémentaire à inscrire à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du lundi 22 avril 2023.

Voici l'intitulé proposé :

Aménagement de l'avenue Schlogel et de la rue Saint-Gilles en Boulevard Urbain – état d'avancement du projet

Vous trouverez ci-joint un résumé de la présentation de ce point qui sera développé en séance.

Je vous remercie pour l'attention que vous voudrez bien accorder à ma demande.

Cordialement,

François Bouchat

Aménagement de l'avenue Schlogel et de la rue Saint-Gilles en Boulevard Urbain – état d'avancement du projet

Il y a un peu plus d'un an, en mars 2023, nous apprenions que la ville de Ciney allait bénéficier d'un important financement européen pour la réalisation d'un boulevard urbain. Il s'agissait évidemment d'une excellente nouvelle !

Ce projet, d'un coût estimé d'un peu plus de 5 millions d'euros, doit permettre un nouvel aménagement d'entrée de ville depuis le nouveau rond-point aménagé à l'entrée de l'extension du zoning de Biron, jusqu'à la rue Léon Simon, en passant par la rue Saint-Gilles et l'avenue Shlögel. Le subside du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) doit couvrir 50 % des coûts du projet, la Région wallonne prendrait 40 % des coûts à sa charge, et la commune de Ciney assumerait les 10 % restants.

Ce projet a notamment pour objectif de faire la part belle aux modes de déplacements actifs comme la marche et le vélo, ainsi que d'opérer une végétalisation massive de cet axe de circulation, mesure d'adaptation bénéfique face aux dérèglements climatiques pour limiter l'effet des périodes de canicules.

Où en est ce projet depuis la confirmation de ce subside il y a plus d'un an ?

Le bureau d'étude Dream², qui avait participé à l'élaboration de l'avant projet pour le dépôt de la candidature a-t-il poursuivi et affiné ses travaux ? Ou en est le projet actuellement ?

Le FEDER exige que les financements prévus soient dépensés dans un délai fixé. Quelle est la date limite pour la facturation finale du projet ? Et partant de cette échéance, quel est le rétro-planning envisagé ? Avec quelles étapes intermédiaires ? Le début des travaux était annoncé en 2025. Est-ce toujours d'actualité ?

Un projet d'ORES de placement de câbles électriques enterrés pour le renforcement de l'alimentation électrique de l'extension du zoning de Biron est également prévu, a priori sur le même tracé. Ce projet d'ORES interfère-t-il avec le projet de Boulevard Urbain ? Le tracé passe-t-il bien par ce futur boulevard urbain ? Ces travaux risquent-ils d'engendrer des retards dans la réalisation du boulevard urbain ? Et potentiellement la perte du subside européen ?

Enfin, à ce stade, seuls des croquis et des coupes des différents tronçons ont été présentés. Quand disposera-t-on de plans détaillés ? Et surtout, un processus de consultation est-il prévu en amont de la finalisation de ces plans ? Consultation de la CCATM ? Consultation des citoyens ? Selon quelle méthode ?

En effet, si l'avant-projet semble globalement bien perçu, il n'en demeure pas moins que certains aspects devraient pouvoir être réfléchis de manière plus approfondie et « challengés » avec les citoyens concernés, avant d'aboutir au cahier des charges final. Parmi les éléments à approfondir, on peut notamment citer le questionnement sur le côté strictement rectiligne de l'avant projet, la nature des plantations envisagées, l'aménagement éventuel de placettes aux endroits des « demi-tours » qui jalonnent le boulevard, une réflexion quant à la mobilité pour les liaisons entre les quartiers situés de part et d'autre de ce boulevard (comment éviter que ce boulevard constitue une barrière entre ces quartiers), etc.

Merci pour tous ces éléments de réponse.